

Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale

Avis du 23 décembre 2021

Rappel vaccinal des adolescents âgés de 12 à 17 ans

Dans le contexte actuel de forte circulation virale et de l'émergence du variant Omicron, il semble impératif de protéger au mieux la population et de renforcer l'immunité contre le Covid-19 dans toutes les classes d'âge. Cela nécessite premièrement de renforcer la primo-vaccination, entre autres par le biais du lancement de la vaccination pédiatrique, recommandée par le COSV le 21 décembre 2021. Cela implique de renforcer au plus vite la pratique de rappel en population générale, notamment en étendant la liste des publics éligibles. **Dans la poursuite de cet objectif et par le présent avis, le COSV se prononce en faveur du rappel vaccinal des adolescents âgés de 12 à 17 ans.**

Le COSV souhaite souligner qu'il existe des incertitudes relatives à la durée de la protection conférée par la vaccination contre le SARS-CoV-2 chez les adolescents. La protection contre l'infection des adolescents persiste mieux 4-5 mois après la primovaccination que dans les classes d'âge supérieur¹. Cependant, on ne peut extrapoler ces données au variant Omicron, qui sera dominant dès le mois de janvier en Europe selon l'ECDC². Les données préliminaires d'efficacité de la vaccination contre le variant Omicron, tant en ce qui concerne les données de vie réelle³ que les études de neutralisation⁴, suggèrent en effet que le nouveau variant échapperait partiellement à l'immunité induite par la vaccination. La durée de protection conférée par la vaccination contre le variant pourrait donc être inférieure à celle conférée contre le variant Delta. **Dans ce contexte et face à ces incertitudes, il convient d'adopter une posture de prudence et de recommander une dose de rappel pour tous les adolescents de 12 à 17 ans.**

L'injection d'une dose de rappel aux adolescents âgés de 12 à 17 ans présente également des bénéfices potentiels en ce qui concerne la continuité de la vie scolaire. Au-delà du bénéfice individuel d'un rappel chez les adolescents âgés de 12 à 17 ans, une campagne de rappel vaccinal dans cette catégorie d'âge pourrait également générer un bénéfice collectif. En effet, bien qu'aucune donnée ne soit encore disponible, il est plausible voire probable que le rappel permette de diminuer la transmission du SARS-CoV-2.

¹ Tartof SY et al, Lancet, 2021, 398, 1407

² Selon les modélisations du ECDC, Omicron pourrait représenter plus de 50% des nouvelles infections en Europe d'ici le 1er janvier 2022, selon l'hypothèse que 1% des infections actuelles soient dues à ce variant. Source : Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, *Implications of the further emergence and spread of the SARS-CoV-2 B.1.1.529 variant for the EU*, 2 décembre 2021, accessible [ici](#)

³ Andrew et al, Health Security Agency, *Sars-CoV-2 variants of concern and variants under investigation in England*, Technical briefing, 10 décembre 2021, accessible [ici](#)

⁴ - Sheward D.J. et al, *Quantification of the neutralization resistance of the Omicron Variant of Concern*, pre-print, Institut Karolinska (Suède), accessible [ici](#)

- Wilhelm & Ciesek. *Reduced Neutralization of SARS-CoV-2 Omicron Variant by Vaccine Sera and Monoclonal Antibodies*, 8 décembre 2021, Accessible [ici](#)

- Cele S, Sigal A. et al, *SARS-CoV-2 Omicron has extensive but incomplete escape of Pfizer BNT162b2 elicited neutralization and requires ACE2 for infection*, Africa Health Research Institute, Pre-print mis en ligne le 7 décembre, accessible [ici](#)

- Rössler A., Kimpel J. et al, *SARS-CoV-2 B.1.1.529 variant (Omicron) evades neutralization by sera from vaccinated and convalescent individuals*, Université Médicale d'Innsbruck, Accessible [ici](#)

- Chris Ka Pun Mok Carolyn A. Cohen et al, *Comparison of the Immunogenicity of BNT162b2 and CoronaVac Covid-19 vaccines in Hong Kong*, LKS Faculty of Medicine, HKUMed, CH Med, Respiriology, Accessible [ici](#)

Recommandations additionnelles :

- 1) **Délai entre la primo-vaccination et le rappel :** Le COSV recommande le rappel vaccinal dans un délai de 4 à 6 mois après la primo-vaccination. La décision doit être laissée aux autorités politiques. Il convient ici de trouver un compromis raisonnable entre l'objectif d'augmentation rapide du taux de rappel en population générale, et celui d'éviter un encombrement du système de vaccination, déjà fortement sollicité.

- 2) **Adolescents à risque :** Il convient de mettre en place les mesures nécessaires afin de s'assurer que la généralisation du rappel chez les adolescents de 12 à 17 ans ne compromette pas l'accès au rappel vaccinal des personnes de 12 à 17 ans à risque, qui sont éligibles au rappel depuis fin novembre. Ainsi, des mesures de priorisation doivent être mise en place.